

Que, dans le monde moral, les êtres étant libres, la loi, qui renferme leur condition d'existence, leur est proposée, qu'ils y obéissent librement ;

Que si l'existence physique et ce qu'il y a de physique en l'homme, se trouvent ainsi liés à la nature, son existence morale et qui tient à la liberté, dépend de cette même liberté et quant à la conservation et quant au développement ;

Que, par suite de sa liberté, qui est une sorte d'élément absolu, c'est-à-dire une cause, l'accomplissement ou la violation de cette loi lui est imputée aussi d'une manière absolue ; que cette imputabilité ou responsabilité devant Dieu, le rend inviolable devant les hommes ;

Résulte de là que la nécessité d'un Dieu rémunérateur, d'une rétribution future pour l'accomplissement de la justice au sein de l'ordre absolu ;

Qu'en un mot, entre Dieu et l'homme il existe des rapports essentiels et nécessaires ; or, tous rapports entre deux êtres, quels qu'ils soient, dérivent de leur nature ;

Que les rapports qui dérivent de la nature de Dieu et de la nature de l'homme sont nécessaires et immuables (1), puisque Dieu est nécessaire et immuable, et que la nature humaine, bien que variée dans ses développements, est une et immuable en son essence ;

Que ces rapports, qui lient en sa substance l'être moral à l'Absolu, s'appellent religion, comme les rapports des corps s'appellent physique, comme les rapports entre les hommes s'appellent morale ;

Que, de même qu'il ne peut y avoir qu'une physique, celle qui exprime les rapports réels entre les corps, qu'une morale, celle qui exprime les rapports véritables entre les hom-

(1) Entre Dieu et le fini les rapports sont nécessaires ; le contraire est contradictoire, c'est-à-dire métaphysiquement impossible. Ou bien l'âme serait absolue, et partant Dieu...